

Le site internet UCV et UCV- Info font peau neuve.

Nous avons ainsi le plaisir de vous annoncer, par le biais de notre newsletter relookée, la mise en ligne de notre nouveau site internet dès le 15 mars : plus dynamique, plus convivial, nous espérons qu'il vous séduira par son approche intuitive.

Sujets à la une :

- **Péréquation : soirée d'information le 21 avril** sur la proposition de l'UCV et l'état des négociations ;
- RIE III : un courrier de l'UCV aux Conseillers nationaux vaudois ;
- 4ème adaptation du PDCn et projet de taxe à la plus-value : réponse de l'UCV ;
- Constructions scolaires ;
- Journée de politique locale ;

ASSOCIATION

Péréquation – Soirée d'information

21 avril – 19h30 – Forum de Savigny

Le Comité de l'UCV vous présentera sa proposition concernant la révision de la péréquation. Toutes les communes vaudoises sont invitées. A cette occasion, il vous donnera des informations détaillées et un point de situation actualisé par rapport aux négociations avec les représentants du canton.

[Inscription en ligne](#)

Journée de politique locale : "L'eau : enjeux politiques et techniques"

Ce sera le thème de la journée du 2 juin organisée par l'IDHEAP en collaboration avec le groupe de politique locale auquel participe l'UCV. Inscription directement sur le [site de l'IDHEAP](#)

ACTUALITES

Modification de la péréquation intercommunale

[L'UCV-Info Flash du 18 février](#) vous présentait la contre-proposition faite par l'UCV au projet de décret sur la RIE III ; cet EMPD intègre une modification de la péréquation intercommunale. Aujourd'hui, le modèle formulé par l'UCV a été relayé dans le cadre de la commission parlementaire chargée d'étudier le dossier. Dans ce contexte, la nécessité de la

prise en compte de la motion Wyssa demandant la compensation de l'anticipation RIE III a aussi été rappelée.

Le 22 mars, les délégations du gouvernement, de l'UCV et de l'AdCV se rencontreront pour discuter de la proposition de l'UCV.

RIE III

L'UCV a demandé le soutien des conseillers nationaux vaudois quant aux propositions minoritaires de la commission préparatoire de la Chambre du peuple. La première proposition amende l'art. 196 de la LF sur l'impôt direct en prévoyant que les cantons doivent tenir compte des effets de la RIE III sur leurs villes et communes. La seconde demande de porter la quote-part cantonale au produit de l'impôt fédéral direct à 21,2% et ainsi d'augmenter les mesures de compensation verticale de la Confédération en les faisant passer de 1 à 1,2 milliard de francs, comme le Conseil des Etats l'a décidé.

Constructions scolaires : vigilance !

Nous rappelons ici les nouvelles surfaces de classes négociées avec le Conseil d'Etat dans le cadre de l'Accord financier 2013, accord concrétisé dans l'[EMPL 98](#) (surfaces et hauteur mentionnées aux pages 5 et 18) et validé par le Grand Conseil cette même année. Or, le règlement sur les constructions scolaires n'a toujours pas été adapté de manière à intégrer ces nouvelles normes.

Précision utile à votre attention : il était convenu avec l'Etat que ces nouvelles normes seraient immédiatement applicables, sans attendre la mise à jour du règlement y relatif. Par conséquent, ce sont elles qui doivent être prises en compte dans vos constructions scolaires et non les surfaces contenues dans le règlement sur les constructions scolaires. A bon entendeur !

Aménagement du territoire

Après avoir répondu à la consultation sur le PDCn - 4^{ème} adaptation et le projet de taxe à la plus-value (lire position sous rubrique consultations), l'UCV entend d'une part, participer activement à la procédure de retour sur la consultation qui aboutira au projet destiné au Grand Conseil et, d'autre part, relayer sa position auprès des députés du groupe thématique "communes".

CONSULTATIONS

Les documents relatifs aux consultations sont disponibles sous <http://www.ucv.ch/lucv/consultations/>.



4ème adaptation du PDCn et le projet de taxe à la plus-value

L'UCV a soutenu la position de l'ACS et de l'UVS sur la révision des droits d'auteurs, notamment sur l'opposition à l'introduction de la taxe sur les prêts gratuits des bibliothèques.

[Réponse de l'UCV](#)

Union des Communes Vaudoises

Av. de Lavaux 35
CP 481 1009 Pully
T : +41 12 557 81 30
F : +41 21 557 81 31
ucv@ucv.ch

**Conseil en stratégie et
gestion financières
publiques**
Gianni Saitta
+41 21 557 81 37
gianni.saitta@ucv.ch

Secrétaire générale
Brigitte Dind
+41 21 557 81 32
brigitte.dind@ucv.ch

Service juridique:
Isabelle del Rizzo
+41 21 557 81 38
juristes@ucv.ch

